

# CHARTRE STANDS ALIMENTAIRES

Nous vous invitons à adhérer au projet et à soutenir directement l'achat de la Terre de Convergence en participant à cet événement avec votre stand alimentation sous réserve d'avoir lu et signé cette charte.

- L'événement est ouvert à quelques intervenants qui sont prêts à venir vivre cette aventure commune et s'engagent à adhérer à cette charte.
- Pour réussir ce projet nous sollicitons la participation de chacun via le prix d'entrée. Ce choix a été mûri et il s'inscrit dans une volonté d'engagement de chacun sur ce projet ambitieux. Une contribution de 75€ par personne est demandée à l'inscription.
- L'ouverture des stands de restauration se fera à partir du 13 Août à 12h. L'installation pourra se faire à partir du 12 août à 9h et le démontage devra être clôturé le 19 au soir.
- Tous les stands de cuisine devront présenter dès l'inscription leurs documents justifiant de leur activité : N° SIRET et assurance : responsabilité civile.
- Patente Libre pour l'achat de la terre de 8 % minimum du chiffre d'affaire (la somme de monnaie locale récoltée et changée à la fin).
- Nous souhaitons que les tarifs proposés restent accessibles à un large public.
- Nous favorisons les stands en autonomie énergétique éthique.
- Le cas échéant merci de préciser à votre inscription quels sont vos besoins.
- Chaque stands devra utiliser de la vaisselle lavable et des produits de nettoyage biodégradables. Le lavage de la vaisselle, et la gestion du lavage se fera de manière autonome, ou grâce au service d'une station de lavage que nous mettons à disposition. Si besoin d'équipement et produits merci de nous prévenir en amont.
- Les producteurs qui vendent des produits issus de leurs élevages aux pratiques respectueuses des animaux et qui sont prêt à expliquer leur démarche (miels, oeufs, laitages... et leurs dérivés) Seront acceptées lors de la demie journée de marché. La vente et la cuisson de la viande restera interdite sur le site
- Pour préparer les repas les stands alimentaires doivent utiliser des produits sans agrochimie.
- Une épicerie est mise en place en amont et sur site pour répondre aux approvisionnements en produits d'hygiène naturels et en épicerie de produits secs.
- Les cuisines doivent informer, dès l'inscription, de la provenance précise des denrées fraîches utilisées, afin d'assurer la traçabilité et de

permettre éventuellement de fournir l'épicerie.

- L'utilisation de tout contenant en aluminium est interdite, tant pour la cuisson que pour le
- stockage des aliments (cf. <http://corinnegouget.info/> ).
- Nous souhaitons que l'événement soit un lieu de formation et d'information. Une attention particulière doit être portée sur la sensibilisation. Vous êtes invités à proposer des ateliers cuisine avec transmission de recettes, des panneaux d'informations sur les bienfaits et la provenance des produits utilisés, le lien entre santé et alimentation, etc.
- Les cuisines sont invitées à respecter la charte «environnement» et à repartir avec leurs déchets de façon à laisser l'emplacement tel qu'ils l'ont trouvé.
- Chaque standier s'engage à prévenir en cas de désistement une fois qu'il s'est inscrit. L'inscription ne sera pas remboursée.
- Chacun est responsable de son matériel, aucune réclamation ne sera possible en cas de vols, de pertes ou de casse.
- La consommation d'alcool est temporisée. Afin de sensibiliser à la modération, la vente d'alcool sera mise en place uniquement par l'organisation pendant des temps conviviaux à la fin des journées, en soirée.
- Vous avez la possibilité de garder votre véhicule derrière le stand à la condition qu'il soit entièrement camouflé (prévoir canisses, tentures, draps, décorations... afin d'être en harmonie avec le visuel du site).
- Il est demandé de favoriser un maximum les achats à l'épicerie, cependant les véhicules badgés (vignette délivrée par l'organisation) seront autorisés à circuler sur le site pour le réapprovisionnement des stands tous les jours de 16h à 18h.

Merci d'écrire la mention " lu et approuvé"

Date :

Nom de la structure :

Signature du représentant :

